Michel MAURINIER Coordinateur **BORDEAUX Métropole** et Rive droite Gironde



Emmanuelle Texier Coordinatrice

BORDEAUX Métropole et Rive gauche Gironde

contact@handamos.fr

05 47 50 07 90

Notre actualité sur f et in









Handamos! est une plateforme interassociative :



















PARTENAIRES:







Mise à jour : février 2022





PROJET FINANCÉ PAR:





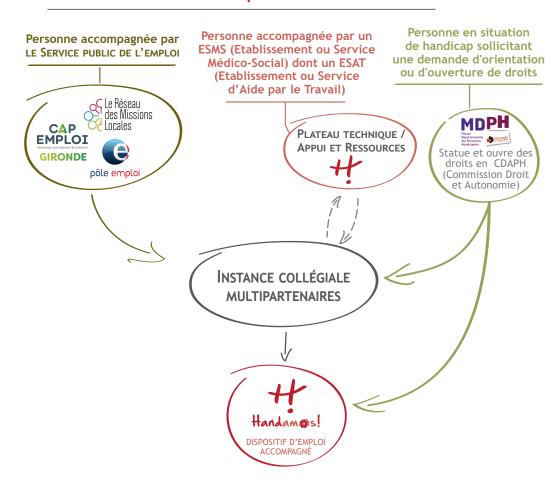


PARCE QU'UN EMPLOI **EN MILIEU ORDINAIRE EST UN DROIT POUR TOUS**



Plateforme girondine d'Emploi Accompagné pour personnes HANDicapées mentales, psychiques ou porteuses de Troubles du Spectre de l'Autisme Accompagnées en Milieu Ordinaire Soutenu

Processus d'entrée sur la plateforme



Je fais partie du public cible si :

- je dispose d'une RQTH et/ou une orientation « emploi accompagné » de la MDPH ou du Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi, Cap emploi ou Mission Locale),
- o j'ai plus de 16 ans et j'ai validé mon projet de travail en milieu ordinaire,
- je recherche un travail et je veux être soutenu pour le trouver,
- pie suis déjà en emploi et je souhaite être accompagné pour m'y maintenir,
- je m'engage à prendre ma place dans mon projet.

Principes d'action

Une équipe de Conseillers Emploi Accompagné (CEA) ou jobcoach formés à l'accompagnement spécifique du public en situation de handicap mental, psychique, ou avec TSA, propose :

- des rendez-vous fréquents,
- un accompagnement individualisé sur la base de mes souhaits,
- une mise en relation intermediée avec des employeurs dès que cela est possible,
- un accompagnement sur le terrain dans la recherche d'emploi (démarchage d'employeurs, accompagnement à l'entretien), selon ce que je définis,
- un suivi en emploi sans limitation de durée, en dehors ou au sein de l'entreprise, en lien direct avec l'employeur,
- la création ou le maintien du lien avec les équipes médico-sociales qui m'accompagnent (et/ou socio-professionnelles) pour la prise en compte de ma santé ou de mes besoins particuliers, afin de trouver un emploi adapté.

Nos principes d'action sont guidés par :

- l'espoir (chaque personne a le droit d'aspirer à un but),
- le soutien (le réseau de la personne est essentiel : famille, soignants, pairs, amis et accompagnateurs vers l'emploi),
- le plaidoyer pour soi-même (personne n'est mieux placé que la personne elle-même pour parler d'elle. Il est nécessaire de l'outiller et de l'appuyer en ce sens),
- le développement du pouvoir d'agir (la personne développe des connaissances sur sa maladie, ses droits, les traitements, afin de gagner en autonomie),
- la responsabilisation (prise de conscience de sa propre responsabilité dans son parcours, prises de décisions partagées en évaluant les répercussions de celles-ci).